

## Compte rendu du troisième conseil d'école 2020-2021 jeudi 17 juin 2021

### Présents:

Élus: Mme Rey Dorène Danièle

Représentants des parents d'élèves: Mme Zekri Meriem, Mme Alexandre Nathalie, Mme Sergent Noémie, Mme Duponchel Gwénaëlle et M. Lepetit Simon

Enseignantes: Mme Hamelin Karine, Mme Montaufray Céline, Mme Segovia Florence, Mme Osmond Mélanie, Mme Tchobo Amélie, Mme Pupet Patricia

### Absents excusés:

M. Hamelin, Inspecteur de l'Éducation Nationale,  
Mme Zanetti Claire, représentante des parents d'élèves  
M. Guiffard Benoît, représentant des parents d'élèves

Ouverture de séance: 18h30

Désignation de la secrétaire de séance: Mme Nathalie Alexandre, représentante des parents d'élèves

### 1-Préparation de la rentrée 2021 et effectif:

L'effectif actuel de l'école est de 133 élèves.

### Les prévisions pour la rentrée 2021:

La sixième classe est conservée.

A la date du 17 juin, les radiations sont au nombre de 0 et les inscriptions : 3 TPS, 6 en PS, 1 GS, 1CP, 2 CE2  
18 départs en CM2

### Répartition par niveau :

niveau	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total prévu
effectif	3	11	14	16	16	16	18	18	16	128

A la date d'aujourd'hui, l'équipe enseignante a ébauché un projet de répartition qui peut être modifié à la pré rentrée en fonction des inscriptions:

une classe de TPS- PS-MS : Mme Osmond

une classe de MS-GS : Mme Montaufray

une classe de CP : Mme Segovia

une classe de CE1-CE2 : Mme Tchobo

une classe de CE2-CM1 : Mme Pupet

une classe de CM1-CM2: Mme Hamelin

Trois niveaux vont être séparés les MS, CE2 et les CM1.

### 2. Le projet d'aménagement des sanitaires de l'école maternelle

Les sanitaires actuels vont être pour les grands avec une entrée sous le préau couvert au niveau des placards.

Les sanitaires pour les enfants de maternelle seront dans l'ancienne salle de sieste.

Le projet a été présenté aux enseignantes qui ont apporté leur avis.

Pour septembre, les sanitaires pour les enfants de maternelle seront prêts. La partie pour les grands sera faite aux vacances de la Toussaint.

Les lits de l'ancienne salle de sieste vont être démontés le 26 juin. Les employés communaux vont être sollicités pour faire baisser la facture.

Pour la plomberie, la facture s'élève à 17 700 €, pour les cloisons et les portes : 2 155 € et la menuiserie et le sol : 5 768 €

Il y aura une porte à chaque toilette pour l'intimité.

### **3. Le projet d'aménagement de la cour maternelle**

L'équipe du CAMSP a proposé à l'équipe enseignante de réfléchir à un projet d'aménagement de la cour de l'école maternelle. L'objectif est de favoriser le développement psychomoteur des enfants. La mairie de Saint Georges Montcoq et l'APE s'associent aussi à ce projet.

Les enseignantes ont demandé aux enfants

Nous avons donc présenté un projet d'aménagement le vendredi 4 juin 2021 à l'ensemble des partenaires.

Nous venons d'informer les parents et nous cherchons des parents ressources pour nous aider.

Le projet débutera en septembre. Une cagnotte participative va être créée à la rentrée. La prochaine réunion aura lieu le mardi 28 septembre avec les partenaires et les parents ressources.

### **4. Le plan de relance numérique**

La mairie de Saint Georges Montcoq a répondu à un appel à projet pour un socle numérique de base lancé en janvier 2021. Dans cet appel, un co-financement de l'état de 70 % pour le matériel et 50% pour les ressources est prévu. Le dossier de subventions déposé par la mairie de Saint Georges Montcoq dans le cadre du plan de relance numérique a été retenu. Nous avons été informé début juin.

L'école va donc être dotée de 12 ordinateurs portables, 6 IPAD, 1 vidéo projecteur pour la classe de CP et d'un ordinateur pour la maîtresse de CP. La facture est de 9 917,21 €

L'école va aussi s'abonner à l'ENT (Espace Numérique de Travail) one.

### **5. le projet d'école**

L'équipe a défini les actions envisagées pour atteindre les objectifs du projet pédagogique normand.

Pour l'axe 1, dont l'objectif est de lire, écrire, compter, respecter autrui et dire, l'équipe enseignante a retenu comme action d'apprendre aux enfants à écouter pour comprendre des messages oraux ou des textes lus par l'enseignante.

Pour l'axe 2, dont l'objectif est d'assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles et établissements du territoire normand, l'équipe enseignante a retenu comme action d'éveiller les enfants à l'anglais dès la maternelle.

Pour l'axe 3 dont l'objectif est d'associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'École, l'équipe enseignante a retenu comme action de renforcer le lien avec les familles.

### **6-La constitution du bureau de vote**

Pour préparer les élections des représentants de parents d'élèves, un bureau doit être constitué lors du 3ème conseil d'école: composé de la directrice, d'un enseignant et de deux parents. Le bureau de vote se réunira pour organiser les élections: préparer les bulletins de vote, vérifier la liste des parents. Mme Hamelin, directrice, Mme Osmond, professeur des écoles, Mme Alexandre et Mmes Sergent ou Zekri, parents d'élèves constitueront le bureau. La date du jeudi 23 septembre à 17 h 45 est arrêtée. La liste devra donc être prête pour le mardi 21 septembre.

### **7-Présentation des comptes de la coopérative, bilan des actions 2020-2021**

La situation du compte de la coopérative à la date du 3 juin est de 10 613,16 euros

dons des familles : 2 016 €

Subventions des mairies :            en octobre 2020 : mairie de Saint Georges Montcoq : 2 500 €  
   en mai 2021 : mairie de Saint Georges Montcoq : 1 500 €  
   en février 2021 : mairie de Rampan : 425 €

Subventions APE : versée en juin 2021 : 15 € par enfant : soit 1 995 € et        € pour Noël.

Le coût des transports au 17 juin 2021 : 140 €, Il manque les transports du mois de juin ( 2 sorties à Gouville sur Mer et sortie au pont de la Souleuvre).

le coût des spectacles au théâtre : 205 € et il manque le coût des spectacles du mois de juin 2021

### les goûters :

noël ( clémentines, pain au lait, chocolat et jus de fruits) : 180,71€

Il manque le carnaval qui aura lieu le mardi 6 juillet. Les crêpes sont commandées à la boulangerie.

Adhésion et assurance OCCE 50 : 357,25 €

Adhésion SACEM pour un an : 0,00 €

action : Kit écolier famille : but est non lucratif

participation famille : 890 €

facture majuscule : 875,04 €

bénéfice pour la coopérative de 14,96€

action : photographe :

recettes : 2 595 €

dépenses : 1 816,9 €

bénéfice pour la coopérative : 778,1€

Les projets de l'année prochaine est le projet d'aménagement de la cour maternelle et un séjour 3 jours avec 2 nuitées pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 et les CE2 de Madame Tchobo.

### **8- Les sorties pédagogiques et spectacles:**

Les élèves de TPS à la GS vont voir un spectacle de la compagnie Planet mômes sur les dangers domestiques, le lundi 21 juin matin.

Le lundi 28 juin, une sortie au pont de la Souleuvre est prévue pour les maternelles.

Les parents de la classe de TPS-PS-MS sont invités pour un petit spectacle. Deux groupes sont constitués pour limiter le nombre de personnes. Ce sera le 29 juin et le 1er juillet.

Les élèves du CP au CE2 de Madame Tchobo iront à Gouville Sur Mer pour étudier le milieu marin. Ils ont eu un spectacle le vendredi 11 juin qui s'intitulait la tortue. Un spectacle de la compagnie OOO.

Les élèves du CE2 au CM2 ont eu une sortie à Gouville Sur Mer, le lundi 7 juin : char à voile, confection d'un cerf-volant, étude de la laisse de mer, landart et initiation à la protection de la dune.

### **9. Informations diverses et questions**

La rentrée : le jeudi 2 septembre à partir de 8h20.

La réunion d'informations de l'école sera le jeudi 16 septembre 2021 à partir de 20 heures dans la salle des tilleuls.

Une visite de l'école pour les PS est prévue le samedi 26 juin de 10 h à 11h. Il n'y aura pas de demi journée d'intégration.

#### Questions des parents pour la mairie :

a) Le laitage traditionnel de la cantine (yaourts , fromage) est-il remplacé quelques fois à la cantine par un verre de lait pour des raisons économiques ? Combien d'élèves boivent ce verre de lait ? Nous en souhaiterions la suppression.

Réponse : La secrétaire de mairie et Madame Rey-Dorène ont vérifié dans les menus. Aucun verre de lait n'est servi. Les enfants ont dû confondre avec un yaourt liquide.

b) Nous tenions à vous faire quelques remontées concernant encore et toujours la cantine.

Ma fille et mon fils ne cessent de se plaindre des cris de Madame Marie, de sa façon inappropriée de s'adresser aux enfants. Ils ont décidé de ne manger que 2 midis par semaine à la cantine car ils en ont assez des cris.

Quant au cahier de discipline, ma fille vit cela comme une pression supplémentaire, une menace, sans trop savoir à quel moment ou pour quel motif elle risquerait que l'on soit convoqués à la mairie..

Pourquoi les enfants doivent garder des masques entre chaque repas, ont l'interdiction de parler quand ils n'ont pas de masque?

Pour finir, ils se sentent également pressés de manger rapidement car après « il y a soit un autre service, soit le ménage à faire ... »

Bref, les conditions ne sont-elles pas réunies pour que les enfants passent un bon moment de détente autour d'un bon repas ?

J'en profite pour préciser que nous avons à plusieurs reprises signaler ces dysfonctionnements à la mairie il y a quelques années et plus récemment.

Réponse : La mairie est au courant des mauvais comportements de certains personnels de cantine. Un travail a été mis en route depuis 4 ans avec des réunions associant la mairie et les représentants de parents d'élèves. Ces réunions vont être poursuivies.

Question pour la directrice :

On a eu la piscine qui a été annulée deux ans de suite alors que nous devions être prioritaires.

Réponse : Au niveau de la piscine, c'est le conseiller pédagogique en lien avec le chef de bassin qui fait le planning. L'école ne décide pas. Il n'y a pas eu de notion de priorité annoncée cette année par la circonscription pour les cycles annulés en 2020-2021.

Pour l'année 2022, la conseillère pédagogique a envoyé le planning. Les enfants du CP au CM2 iront à la piscine du mardi 25 janvier au mardi 29 mars 2022 de 14h à 14h35, soit 8 séances.

La séance est levée à 20h40

La secrétaire de séance  
Mme Nathalie Alexandre

La directrice de l'école  
Mme Hamelin Karine